



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

Rapport annuel 2023

Rapport annuel 2023 / CFQF

© 2023 Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

Renseignements

Bettina Fredrich, responsable du secrétariat

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne

Tél. 058 462 92 75

ekf@ebg.admin.ch

www.cfqf.admin.ch

www.comfem.ch

Table des matières

1	Points forts de l'activité de la commission	4
2	Activité de la commission	6
2.1	Priorité thématique « Jeunes femmes* »	6
2.2	Priorité thématique « Genre et numérique »	7
2.3	Travaux de suivi des 50 ans du suffrage féminin	8
2.4	Revue spécialisée « Questions au féminin » sur l'argent	8
2.5	Analyse des élections 2023 : les femmes au Conseil national, au Conseil des États et au Conseil fédéral	9
2.6	Prises de position de la CFQF lors de procédures de consultation	9
2.7	Création de l'Institution suisse des droits humains ISDH et participation au groupe de travail de la Confédération	10
2.8	Autres sujets	11
2.9	Manifestations, contacts et activités	11
3	La CFQF, commission extraparlamentaire de la Confédération	13
3.1	Évaluation interne des lignes stratégiques directrices pour la législature 2020 à 2023	13
3.2	Séances plénières	13
3.3	Présidence	14
3.4	Secrétariat	14
3.5	Budget	14
3.6	Membres de la commission	14
4	Activités prévues pour 2024	16
4.1	Priorités thématiques	16
4.2	Tâches permanentes	16

1 Points forts de l'activité de la commission

- **Priorité thématique « Jeunes femmes* »**
 - Publication des recommandations « Éliminer les discriminations structurelles dans l'éducation et la formation – Recommandations de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF »
 - Podcast « D'elle à elle – le podcast intergénérationnel de la CFQF » en français
- **Priorité thématique « Genre et numérique »**
 - Atelier dans le cadre de la conférence nationale Égalité 2030
- **Travaux de suivi des 50 ans du suffrage féminin**
 - Suivi des pétitions déposées par la Session des femmes 2021 sur les thèmes de la transformation numérique et de la science ; suivi des travaux consécutifs à ces pétitions.
 - Webinaires sur l'offre numérique [lerneinheit-gleichstellung.ch](https://www.lerneinheit-gleichstellung.ch)
- **Revue spécialisée « Questions au féminin » sur le thème de l'argent**
- **Analyse des élections fédérales 2023 : les femmes au Conseil national, au Conseil des États et au Conseil fédéral**
- **Prises de position lors de procédures de consultation**
 - Prise de position concernant la modification du règlement sur l'assurance-veillesse et survivants visant à mettre en œuvre la réforme AVS 21
 - Prise de position concernant l'initiative parlementaire de la Commission des institutions politiques du Conseil national visant à modifier la loi sur les étrangers et l'intégration afin de mieux protéger les victimes étrangères de violence domestique
 - Prise de position concernant la loi fédérale sur l'imposition individuelle
 - Prise de position concernant l'initiative parlementaire de la Commission des affaires juridiques du Conseil national visant à introduire dans le Code pénal une norme spécifique pour réprimer le harcèlement obsessionnel
 - Prise de position sur le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche

- **Création de l'Institution suisse des droits humains ISDH, travaux au sein du groupe de travail de la Confédération**
- **Programme de la CFQF pour la législature 2020–2023 : évaluation de la stratégie**

2 Activité de la commission

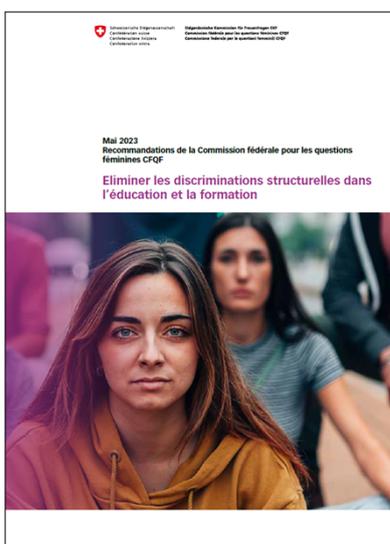
Pour la législature 2020–2023, la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF s'était fixé trois priorités thématiques : genre et numérique, jeunes femmes*, discrimination sur le marché de l'emploi pendant la phase familiale. En 2023, l'accent a été mis sur les publications relatives à la priorité « Jeunes femmes* ».

2.1 Priorité thématique « Jeunes femmes* »

2.1.1 Recommandations « Éliminer les discriminations structurelles dans l'éducation et la formation »

Se fondant sur l'étude bibliographique « La situation des jeunes femmes en Suisse : revue de la littérature » (Bornatici 2022) et sur des entretiens avec des spécialistes, le groupe de travail « Jeunes femmes* » a élaboré des recommandations, qui ont été publiées en mai 2023, concernant essentiellement l'élimination des stéréotypes de genre dans l'éducation et la formation. Si ces deux domaines sont du ressort des cantons, la Confédération et l'économie n'en jouent pas moins un rôle central dans la formation continue et la formation professionnelle. Les recommandations de la commission s'adressent donc à l'ensemble des actrices et acteurs concernés.

L'assimilation de représentations et d'attributions genrées commence à la naissance et se poursuit dans le milieu familial, scolaire et professionnel. L'école a donc un rôle important à jouer pour éliminer les inégalités. Pour avancer sur cette voie, il est important que les questions de genre soient intégrées dans les plans d'études cadres avec valeur obligatoire et que les manuels scolaires soient revus afin que les genres y soient présentés sans discrimination. Les valeurs et les comportements genrés sont souvent reproduits lors du passage de l'école au monde du travail, d'où l'importance de renforcer la sensibilité des enseignantes et enseignants et des conseillères et conseillers d'orientation aux causes structurelles et institutionnelles d'un choix professionnel genré. En outre, des mesures ciblées s'imposent pour renforcer la mixité dans la formation professionnelle et éliminer les discriminations structurelles dans les métiers comptant une forte proportion de femmes. Il faut agir également pour que les femmes restent dans la voie professionnelle qu'elles ont choisies et n'interrompent ou n'abandonnent pas leur activité professionnelle.



[Recommandations « Éliminer les discriminations structurelles dans l'éducation et la formation »](#) (25 mai 2023) :

[Communiqué de presse « Éliminer les discriminations structurelles dans le système éducatif : la Confédération, les cantons et l'économie doivent agir »](#) (25 mai 2023)

[Article dans la NZZ am Sonntag « < Assistentin> soll es nicht mehr geben »](#) (16 juillet 2023)

2.1.2 Nouvelle saison du podcast intergénérationnel de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF « D'elle à elle »

Après avoir lancé son podcast intergénérationnel en allemand « sie&sie » en 2022, la CFQF a publié une série de cinq épisodes en français d'août à octobre 2023. « D'elle à elle » a réuni à chaque fois une jeune militante et une interlocutrice plus âgée afin qu'elles discutent de leur engagement politique et d'un sujet qui leur tient à cœur, comme la grève féministe et l'inclusion des minorités, les femmes dans l'armée, la santé sexuelle, la crise climatique ou encore le mouvement lesbien et queer. Qu'est-ce que les femmes qui militent ont en commun par-delà les générations ? Qu'est-ce qui a changé au fil des ans ? Qu'est-ce qui les pousse à agir et comment gèrent-elles les difficultés et les frustrations ? Le podcast a été animé et produit par la journaliste Laure Gabus. À la fin décembre, le nombre d'écoutes générées par ces épisodes allait de 182 (« Femmes et climat ») à 356 (« Grève féministe et inclusion des minorités »).



[Le podcast intergénérationnel de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF « D'elle à elle »](#) (31 août jusqu'au 26 octobre 2023)

[Communiqué de presse « <D'elle à elle> » : nouveaux épisodes du podcast intergénérationnel de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF en français »](#) (31 août 2023)

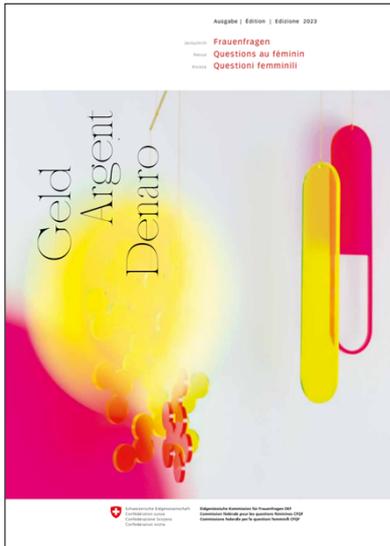
[Épisodes sur Spotify](#)

2.2 Priorité thématique « Genre et numérique »

La commission a poursuivi ses travaux sur la priorité thématique « Genre et numérique » : elle a eu des échanges réguliers avec la Chancellerie fédérale au sujet de la stratégie Suisse numérique ; elle a organisé un atelier lors de la Conférence nationale Égalité 2030 à Berne le 27 juin 2023 ; et elle a participé au [congrès annuel de la Coordination post Beijing des ONG Suisses](#) le 14 septembre 2023, à Berne également.

Lors de l'atelier qu'elle a proposé dans le cadre de la Conférence nationale Égalité 2030 sous le titre « Une transformation numérique équitable du point de vue du genre. Mesures possibles pour la Suisse ? », la CFQF a tourné son regard vers l'Allemagne. Celle-ci avait publié en juin 2023 son troisième rapport sur l'égalité, consacré précisément à l'équité du point de vue du genre dans la transformation numérique. La professeure Aysel Yollu-Tok, qui enseigne à l'école supérieure d'économie et de droit de Berlin et a présidé la commission d'experts chargée du troisième rapport sur l'égalité du gouvernement fédéral allemand, a présenté les champs d'action avant de discuter avec Dieter Tschan, responsable de l'unité Suisse numérique à la Chancellerie fédérale, des mesures que la Suisse peut envisager. Cet atelier a attiré une bonne centaine de participantes et de participants.

[Programme de la conférence nationale Égalité 2030](#)



[Revue spécialisée « Questions au féminin » 2023 « Argent »](#) (28 novembre 2023)

[Communiqué de presse « Nouvelle édition de la revue de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF : si on parlait d'argent ? »](#) (28 novembre 2023)

[Vidéo « Et si on parlait d'argent ? »](#)

2.5 Analyse des élections 2023 : les femmes au Conseil national, au Conseil des États et au Conseil fédéral

La CFQF a analysé les résultats des élections au Conseil national, au Conseil des États et au Conseil fédéral sous l'angle de la représentation des genres et elle a publié un rapport sur l'évolution de la proportion de femmes élues au niveau fédéral depuis 1971. Le bilan est mitigé : la représentation féminine est tombée à 38,5 % au Conseil national tandis qu'elle est montée à près de 35 % au Conseil des États, où elle a atteint un nouveau record. C'est la première fois que les chiffres des deux Chambres se rapprochent, à un niveau plus élevé. Depuis 2019, le Conseil fédéral se compose de trois femmes et quatre hommes. Cette composition a été maintenue en décembre 2023. Ainsi, les femmes restent minoritaires au gouvernement et au Parlement.

Seitz, Werner : Les femmes lors des élections fédérales de 2023. Plus d'un tiers de femmes dans les deux Chambres. Sur mandat de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. Berne, 2023, 11 pages. Langues de publication : français, allemand et italien : www.comfem.ch.

2.6 Prises de position de la CFQF lors de procédures de consultation

2.6.1 Prise de position sur l'initiative parlementaire de la Commission des institutions politiques du Conseil national concernant une modification de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) visant à améliorer la protection des victimes étrangères de violence domestique

La CFQF salue le projet de révision de l'article 50 LEI, qui vise à étendre l'application de la réglementation relative aux cas de rigueur à l'ensemble des victimes étrangères de violence domestique, indépendamment de leur statut au regard du droit de séjour. Mais comme cette application continuera de relever de la liberté d'appréciation des autorités après la révision, la CFQF invite à améliorer la formation continue des autorités et de la justice dans le domaine de la violence domestique.

2.6.2 Prise de position concernant le projet de loi fédérale sur l'imposition individuelle

Le projet propose que l'imposition cesse d'être liée à l'état civil et soit établie uniquement sur la base de la capacité économique. La CFQF salue le projet de loi fédérale sur

l'imposition individuelle car ce changement de paradigme correspond à l'évolution actuelle de la société, en favorisant l'exercice d'une activité lucrative par les femmes et en créant des incitations positives en faveur de l'égalité au sein des couples.

2.6.3 Prise de position sur l'initiative parlementaire de la Commission des affaires juridiques du Conseil national « Étendre au harcèlement obsessionnel ('stalking') le champ d'application des dispositions du Code pénal relatives aux délits »

La CFQF est favorable à ce que le champ d'application du Code pénal soit étendu au stalking car le droit en vigueur est inadapté à la dynamique du harcèlement obsessionnel. Elle salue l'instauration d'une infraction à part entière, comme en connaissent de nombreux pays européens et comme le demande la Convention d'Istanbul. Selon la commission, une norme pénale spécifique est ce qu'il y a de plus efficace. Pour que les victimes de harcèlement obsessionnel bénéficient d'une protection efficace dans l'ensemble de la Suisse, elle suggère de définir des normes minimales et une loi-type qui puisse servir de référence à tous les cantons.

2.6.4 Prise de position sur le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2025 à 2028 (message FRI 2025–2028)

La CFQF a publié en mai 2023 des recommandations en vue de l'élimination des discriminations structurelles dans le système éducatif. Elle demande que ces recommandations soient intégrées dans le message FRI 2025–2028 et, en particulier, qu'un encouragement soit prévu en faveur de mesures visant à éliminer les stéréotypes de genre. La commission souhaite en outre que la Confédération accorde une plus grande primauté au domaine FRI dans ses domaines de tâches. Elle est favorable à une augmentation du cadre financier pour la période 2025 à 2028 et elle demande que l'aspect de l'égalité des chances soit mieux pris en compte dans tous les domaines de la formation.

2.6.5 Prise de position concernant la modification du règlement sur l'AVS en vue de la mise en œuvre de la réforme AVS 21

La CFQF est en grande partie d'accord avec les modifications proposées. Mais en raison du résultat serré de la votation du 25 septembre 2022 sur l'AVS, elle invite le Conseil fédéral à faire usage de la marge de manœuvre dont il dispose pour adapter à l'évolution des salaires et des prix les suppléments de rente destinés aux femmes de la génération transitoire.

Toutes les prises de position sont disponibles à l'adresse : <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html>

2.7 Création de l'Institution suisse des droits humains ISDH et participation au groupe de travail de la Confédération

L'Institution suisse des droits humains ISDH a été créée le 23 mai 2023. La CFQF a accompagné et soutenu activement les travaux accomplis dans ce but au cours des vingt dernières années, au sein du Conseil consultatif du Centre suisse de compétence pour les droits humains CSDH ainsi que du groupe de travail mis en place dans la phase finale. La responsable du Secrétariat de la CFQF a pris part à dix séances du groupe de travail et œuvré au sein de la commission chargée de trouver des membres pour le Comité de

l'ISDH. La CFQF souhaite un bon départ à la nouvelle institution et se réjouit de collaborer avec elle.

2.8 Autres sujets

2.8.1 Congé parental

La Commission fédérale pour les questions familiales COFF a publié en novembre 2022 un document de position présentant un modèle de congé parental adapté. Par ailleurs, des votations sur des modèles cantonaux ont eu lieu à Genève, Berne et Zurich. Si les modèles bernois et zurichoïses n'ont pas passé la rampe, le modèle genevois a été accepté. La CFQF reste intéressée par un modèle national de congé parental, raison pour laquelle elle continue d'échanger à ce sujet avec la COFF.

2.8.2 Abus au sein de l'Église catholique

La CFQF s'est déjà adressée à plusieurs reprises à la Conférence des évêques suisses au sujet du travail de clarification concernant les abus sexuels commis au sein de l'Église catholique. Elle est de nouveau intervenue suite à la publication d'une étude pilote le 12 septembre 2023 : elle a demandé à la Conférence des évêques d'œuvrer auprès du Saint-Siège pour que le droit canonique soit révisé afin d'y ancrer les droits humains avec le statut de droits fondamentaux.

2.8.3 Langage inclusif : guide à l'usage de l'administration fédérale

La Chancellerie fédérale (ChF) a publié le 31 janvier 2023 un guide pour un usage inclusif des langues nationales. La CFQF est intervenue auprès de la ChF. Elle déplore en particulier sa proposition d'utiliser le masculin générique en français et en italien. Après une rencontre entre le plénum de la CFQF et une délégation de la ChF le 19 juin 2023, cette dernière reste sur ses positions. La question reste donc en suspens jusqu'à la fin de la législature.

2.9 Manifestations, contacts et activités

15 février 2023 : rencontre avec le Bureau fédéral de l'égalité BFEG et le Département fédéral des affaires étrangères DFAE pour un échange de vues au sujet de la 67^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, qui avait pour thème « L'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère numérique pour réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

1^{er} mars 2023 : échange de vues avec les commissions extraparlimentaires au Forum Politique Berne.

6 mars 2023 : participation à la table ronde de la NZZ à Zurich sur le thème « Let's talk about money ».

13 mars 2023 : présentation de la CFQF chez Planet 13, un cybercafé de Bâle-Ville destiné aux personnes touchées par la pauvreté.

23 mars 2023 : éloge de Natalie Urwyler, récipiendaire du Prix Doron « Courage civique pour l'égalité des chances sur le lieu de travail », par Yvonne Schärli, présidente de la CFQF, à l'occasion de la cérémonie de remise à Bâle.

6 avril 2023 : participation à la conférence annuelle de la Commission fédérale des migrations CFM sur « La sécurité sociale dans la société suisse de migration ».

21 avril 2023 : participation au congrès-anniversaire du réseau SWONET à Brugg.

26 avril 2023 : participation à l'assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF à Berne.

5 mai 2023 : préparation et réalisation d'une rencontre de réseautage avec des commissions cantonales de l'égalité à Berne.

10 mai 2023 : lettre à la délégation du Conseil fédéral « Transformation numérique et informatique » invitant à mettre l'accent sur l'équité du point de vue du genre dans la transformation numérique.

3 juin 2023 : participation à l'assemblée des déléguées de la Ligue suisse des femmes catholiques SKF à Baden.

6 septembre 2023 : échange de vues sur la question du congé parental organisé par la COFF.

5 décembre 2023 : participation au forum de la COFF sur la politique familiale.

Dans le cadre de son activité de point de contact pour les médias, la CFQF a en outre été amenée à aborder principalement les sujets suivants : la pauvreté ; les inégalités salariales ; l'inflation et l'activité professionnelle des mères ; la répartition inégale des ressources financières ; la participation politique des femmes dans le contexte des élections 2023.

3 La CFQF, commission extraparlamentaire de la Confédération



3.1 Évaluation interne des lignes stratégiques directrices pour la législature 2020 à 2023

Lors de la législature 2020–2023, la CFQF a élaboré pour la première fois une stratégie définissant des priorités thématiques et des objectifs stratégiques pour sa visibilité et sa communication ainsi que pour la collaboration en son sein. En juillet 2023, elle a fait réaliser une évaluation de ses produits et activités de la législature au regard de son mandat et de sa stratégie. Réunie en retraite les 11 et 12 septembre, la commission a en outre évalué la collaboration en son sein. Le rapport interne montre que la CFQF a parfaitement atteint ses objectifs de la législature. Elle a rempli son mandat et généré des connaissances dans son domaine, qu'elle a mises à la disposition des différents groupes-cibles. Elle a établi un lien avec des actrices et acteurs importants de la politique de l'égalité et de la société civile. Ses produits étaient ciblés sur ses priorités ainsi que sur les 50 ans du suffrage féminin et ils étaient en adéquation avec les objectifs. La CFQF a su se doter d'une vision à long terme et exploiter les fenêtres d'opportunité. Elle est parvenue à inscrire de nouveaux sujets à l'agenda politique et à initier des processus au sein de l'administration fédérale

(p. ex. dans le domaine « Genre et numérique »). Elle a ouvert de nouveaux canaux de communication, a fait son entrée sur les réseaux sociaux et produit son premier podcast, qui ont trouvé un public. La commission a réfléchi sur la collaboration en son sein et formulé des recommandations en vue de la prochaine législature.

3.2 Séances plénières

En 2023, la commission a tenu quatre séances plénières : le 9 mars, le 19 juin, les 11 et 12 septembre et le 30 novembre). Elle a également organisé deux séances d'information en ligne (les 20 février et 23 août). Dans ce cadre, elle a accueilli une délégation de gymnasiennes et gymnasiens tessinois, Gian Beeli, responsable du domaine Violence du BFEG, Viktor Rossi, vice-chancelier de la Confédération, Stefan Höfler, Fabienne Bertagnollo et Franco Fomasi, responsables des sections allemande, française et ita-

lienne des Services linguistiques centraux, Christian Rüefli, du Bureau Vatter, ainsi que Gabriela Medici, de l'Union syndicale suisse USS, et Barbara Zimmermann-Gerster, de l'Union patronale suisse.

3.3 Présidence

En 2022, le Comité directeur et le Secrétariat de la CFQF ont tenu leurs séances de planification et de coordination aux dates suivantes : le 25 janvier, le 28 mars, le 16 mai, le 21 août, le 23 octobre et le 14 décembre. La présidente a eu des échanges réguliers avec la responsable du Secrétariat. La présidente a renseigné les médias et représenté la commission lors de manifestations.

Christian Bruchez a quitté le Comité directeur en juin 2023 et la commission a nommé son successeur en la personne de Jacques-Antoine Gauthier le 27 juin. Simone Curau-Aeppli a quitté la commission à la fin de 2023 ; le 30 novembre, la Commission a nommé Karin Schwiter pour la remplacer au sein du Comité directeur.

3.4 Secrétariat

En février, Caroline Honegger a pris la suite de Claudia Weilenmann, partie à la retraite le 31 janvier 2023, avec un poste de collaboratrice scientifique à 60 %. Nancy Duc a apporté son concours au Secrétariat en qualité de stagiaire universitaire jusqu'en février 2023, poste repris par Nadja Senn en mars 2023. Les trois collaboratrices du Secrétariat se partagent 1,9 poste à plein temps (direction : 80 % ; collaboration scientifique : 60 % ; assistance administrative : 50 %). Le poste de stagiaire universitaire a un taux d'occupation de 80 %.

3.5 Budget

En 2023, la commission disposait d'un budget de 199 500 francs.

3.6 Membres de la commission

Au cours de l'année sous revue, Regula Bühlmann, de l'USS, et Benjamin Plüss, de la Société suisse des employés de commerce, ont démissionné. Le siège de l'USS est resté vacant en attendant le renouvellement complet de la commission prévu en 2023.

À la fin de l'année sous revue, sept membres ont quitté la commission : Yvonne Schärli (présidente), Simone Curau-Aeppli (vice-présidente), Christian Bruchez, Gabriel Fischer, Nik Flütsch, Markus Gygli et Karine Lempen.

Le 22 novembre 2023, le Conseil fédéral a nommé les nouveaux membres suivants : Cesla Amarelle (présidente), Michèle Jolanda Lisibach, Julia Maisenbacher, Stéphane Progin, Thierry Delessert, Maya Dougoud, David Raedler, Fabienne Roos, Edith Siegenthaler et Jean-Daniel Strub.

Liste actuelle des membres : <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/la-cfqf/membres.html>

3.6.1 Plusieurs groupes de travail (GT) se sont réunis en 2023 :

- GT chargé de la priorité thématique « Genre et numérique » : Anu Sivaganesan (Service contre les mariages forcés), Jana König (Femmes protestantes en Suisse), Véronique Arlettaz (enseignante) et Gabriel Fischer (Travail.Suisse) se sont réunis le 17 mai en visioconférence.
- GT chargé de la priorité thématique « Jeunes femmes* en Suisse » : Véronique Arlettaz (enseignante), Markus Gygli (männer.ch), Karin Schwiter (Université de Zurich) et Jacques-Antoine Gauthier (Université de Lausanne) se sont réunis les 27 janvier et 15 février en visioconférence.

4 Activités prévues pour 2024

4.1 Priorités thématiques

- Constitution de la commission dans sa nouvelle composition, définition des priorités thématiques et de la stratégie pour la période 2024–2027
- Publication de la revue spécialisée « Questions au féminin » sur le thème « Algorithmes et intelligence artificielle »
- Mise en œuvre du plan de communication de novembre 2021, mise à jour du site

4.2 Tâches permanentes

- Élaboration de prises de position sur les projets de loi intéressant les femmes et les questions d'égalité et participation aux révisions législatives
- Publication sur le site internet de la CFQF et sur les réseaux sociaux des prises de position de la commission et d'informations sur ses activités ayant trait à des sujets d'actualité
- Organisation d'événements ; collaboration et participation à des rencontres
- Participation à des groupes de travail et à des projets de la Confédération
- Échanges de vues et collaboration avec des milieux spécialisés, des organisations et d'autres institutions
- Réponse aux demandes des médias et des personnes intéressées